

Octobre 2006

# Budget et services publics

Un entretien exclusif  
avec  
**Bernard THIBAULT**



## Le dossier

**La tribune des Fonctionnaires :**  
**Le projet de loi de finances est présenté comme résultat de la recherche d'un équilibre entre la « justice sociale » (avec notamment la baisse des impôts) et l'effort pour réduire le déficit budgétaire. Qu'en penses-tu ?**

**Bernard THIBAULT :** Une telle présentation est totalement erronée. Ce projet de loi ne déroge pas aux choix antérieurs marqués par la forte contrainte sur les moyens de fonctionnement des services publics, la limitation drastique des crédits d'investissement et les transferts de charges sur les collectivités territoriales.

Ce projet de loi se caractérise par trois traits majeurs : de nouveaux allègements et cadeaux fiscaux sont prévus pour les détenteurs de capitaux et les contribuables les plus fortunés ; une forte pression est programmée sur les dépenses économiquement et socialement utiles au profit d'une dérive sécuritaire ; enfin, l'affichage d'un moindre déficit budgétaire devient une priorité en soi.

Ces choix vont à l'encontre de l'efficacité économique et de la justice sociale. Ils ne profitent pas à la grande majorité des salariés et ne permettent pas de résoudre les difficultés économiques et sociales que connaît la France.

**Le gouvernement parle de la consolidation des finances publiques...**

Conformément à la théorie économique libérale, le gouvernement présente la réduction du déficit budgétaire comme preuve de « *finances publiques consolidées* ». Or, une véritable consolidation des finances

publiques implique une croissance économique robuste et pérenne. Cela passe avant tout par le développement des emplois qualifiés, stables et bien rémunérés dans le secteur privé comme dans le secteur public. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

L'emploi total ne progresse que faiblement, après une période de baisse en particulier dans l'industrie. La précarité de l'emploi progresse : deux emplois nouveaux créés sur trois sont précaires. Et le chômage reste massif. Certes, le gouvernement annonce une baisse du chômage. Il s'agit seulement des demandeurs d'emploi que l'ANPE classe dans la catégorie 1, c'est-à-dire ceux qui cherchent effectivement un emploi à temps plein et qui n'ont pas exercé une activité à temps partiel au cours du mois précédent. En tenant compte des autres catégories de demandes d'emploi et ceux qui sont exclus du marché du travail (les rmiste non inscrits, les dispensés de recherche d'un emploi, les préretraités), le nombre de privés d'emploi est en fait deux fois plus élevé que le chiffre médiatisé par le gouvernement.

Il faut souligner qu'en matière d'emploi le gouvernement montre le mauvais exemple. Après la suppression de 5 400 postes en 2006, le projet de loi prévoit la suppression de 15 000 postes dans la fonction publique en 2007, dont plus de 8 000 dans l'éducation nationale. Cette politique va totalement à l'encontre des demandes des citoyens, compte tenu des manques criants dans les domaines-clés comme l'éducation nationale et la santé. En revanche, les projets budgétaires du gouvernement confirment et accompagnent une dérive sécuritaire.

Au total, depuis 2003, plus de 33 000 postes budgétaires –auxquels il faudrait ajouter par exemple la suppression des emplois jeunes -

## Le dossier

auront été supprimés dans la fonction publique de l'État. Le gouvernement met ainsi en œuvre les recommandations du rapport Camdessus, « *le livre de chevet* » de Nicolas Sarkozy.

### Derrière cela, il y a le service public, la lutte contre les inégalités, le contenu et le niveau des réponses aux besoins...

Effectivement. Les postes supprimés concernent notamment les secteurs stratégiques comme l'éducation. C'est problématique pour deux raisons. D'abord parce que dans ces domaines, les manques sont énormes, comme le confirment les mouvements sociaux récents. Ensuite, pour préparer l'avenir nous devons améliorer le niveau de qualification, de santé, de bien être de la force de travail. Cela implique des investissements publics ; cela implique aussi de créer de nouveaux postes dans la fonction publique où les moyens sont insuffisants. Améliorer les moyens des services publics est essentiel pour renforcer l'économie et la cohésion sociale.

Outre le problème des moyens, les agents de l'État sont confrontés, comme la plupart des salariés du privé, à une baisse de leur pouvoir d'achat. Dans la fonction publique d'État le point d'indice évolue moins vite que l'inflation. Le constat vaut pour l'ensemble des catégories.

On voit bien qu'il s'agisse de l'emploi ou des rémunérations, l'État fait non seulement comme le patronat,

mais lui indique aussi la mauvaise voie.

### Pourtant, le gouvernement est fier de réduire ses dépenses

En effet, le gouvernement annonce avec fierté que pour la première fois les dépenses de l'État diminuent en volume, c'est-à-dire en tenant compte de la hausse des prix. Désormais, il se fixe l'objectif de réduire les dépenses en valeur absolue, quelle que soit la hausse des prix, de telle sorte que le budget soit équilibré à l'horizon de 2010. Pourtant, dans l'optique des salariés, l'examen des

« L'état fait non seulement comme le patronat, mais il lui indique aussi la mauvaise voie »

différents postes ne justifie pas cette fierté gouvernementale. L'économie de dépenses porte essentiellement sur les moyens des services publics et donc sur la qualité des services rendus aux citoyens.

### Le gouvernement présente la baisse des impôts comme une avancée ...

Il ne s'agit pas du tout d'une avancée, bien au contraire. Et cela pour deux raisons.

D'abord, la question des impôts -et d'une manière générale de ce qu'on appelle les prélèvements obligatoires (qui englobent les impôts, les taxes et les cotisations sociales)-, ne peut pas être dissociée de celle de leurs contreparties, c'est-à-dire de l'usage qui est fait de ces recettes.

Les termes de l'équation sont connus. Les recettes dépendent -de manière directe ou indirecte - du revenu, donc principalement de l'emploi et des salaires. Si l'emploi et les salaires restent faibles, les recettes ne seront pas suffisantes. En même temps, la faiblesse de l'emploi et des salaires, la persistance du chômage, de la précarité et de la pauvreté induisent les dépenses supplémentaires pour l'État. Dans de telles conditions, le budget devient déficitaire. Or, le gouvernement fait de la réduction du déficit budgétaire une fin en soi, comme je viens de l'indiquer. Pis encore, il réduit certains impôts (j'y reviendrai à l'instant). Il

en résulte nécessairement une pression sur les dépenses. Parmi celles-ci, il y a celles qui restent tabous. Par exemple, les charges d'inté-

rêt de la dette équivalent à un tiers des dépenses de personnels de l'État. Elles sont trois fois supérieures aux dépenses d'investissement. Autre exemple, au nom de l'emploi, l'État prend en charge plus de 25 milliards d'euros de cotisations sociales patronales. Cette somme pourrait, devrait, être mobilisée plus efficacement, car la politique de la prise en charge des cotisations sociales patronales n'a pas donné de résultats probants. Si on met l'ensemble de ces données côte à côte, on voit bien le résultat : l'économie de dépenses porte sur les postes dont l'utilité économique et sociale est indiscutable : l'éducation, la santé, la recherche... Les inégalités sociales s'en trouvent renforcées, d'où la souffrance et la frustration de la grande majorité des travailleurs.

La deuxième raison qui contredit le discours gouvernemental sur la bais-

se des impôts a trait à la logique et à la fonction sociale de ceux-ci. Le gouvernement prétend qu'en réduisant l'impôt il veut « restituer aux Français le fruit de leur travail ». C'est faux. La politique fiscale du gouvernement profite essentiellement aux plus riches, aux détenteurs de capitaux et non au monde du travail. A titre d'exemple, les 130 000 foyers ayant un revenu supérieur à 100 000 euros ont droit à près de 700 millions d'euros de réduction d'impôt. Ils bénéficient donc au total de 20 % de la baisse des impôts en 2006.

### **Nous sommes donc devant un discours trompeur ?**

Le discours gouvernemental réduit l'impôt à celui sur le revenu et sur la fortune. C'est un discours dangereux et trompeur. Dangereux parce qu'il ne pose pas la question de la finalité des impôts. Au nom du travail, on veut réduire la contribution des riches à l'effort collectif nécessaire pour bâtir l'avenir de notre société. Il faut savoir qu'en matière d'impôt sur le revenu, la France se trouve aujourd'hui à côté du Royaume-Uni. En principe, le taux d'imposition doit augmenter en fonction du revenu (c'est ce qu'on appelle la progressivité de l'impôt sur le revenu). Or, le nombre de tranches de barème d'imposition est réduit à cinq et le taux marginal supérieur est ramené à 40 %, comme au Royaume-Uni (ce taux est de 42 % en Allemagne par exemple).

Le discours gouvernemental est aussi trompeur car l'impôt sur le revenu ne concerne pas la totalité de la population. La moitié des foyers

fiscaux n'acquies pas cet impôt, faute de ressources suffisantes. S'agissant de l'impôt sur la fortune, il ne concerne que quelques milliers de foyers bien connus des services du ministère. En revanche, les impôts indirects et notamment la TVA sont acquittés par toute la population. Le cas de la TVA est exemplaire, car elle ne tient pas compte du revenu des consommateurs ; tout le monde est taxé au même taux ; elle pèse évidemment beaucoup plus sur les ménages à revenu modeste.

### **Quelles sont alors les conséquences de ces choix ?**

Les choix fiscaux du gouvernement vont doublement à l'encontre de la justice sociale. Ils sont aussi contre-productifs en termes économiques.

D'un côté, la baisse de l'impôt sur le revenu et sur la grande fortune profite aux plus riches, comme je viens de l'indiquer. De ce point de vue, il est important de souligner que dans la continuité du budget 2006, le projet de loi pour 2007 introduit le fameux « bouclier fiscal » visant à limiter l'ensemble des impôts (sur le revenu, sur la fortune, les taxes locales) à 60 % du revenu imposable. Cette mesure ne concerne que les riches, les plus riches. Ce n'est

revenu modeste ne diminuent pas. Les inégalités sociales sont donc doublement intensifiées.

Pour la même raison, ces choix sont aussi contreproductifs en termes économiques. La consommation des ménages est le principal moteur de la croissance économique. Il est notoire que les ménages à revenu modeste consomment une part importante de leur revenu. Ce qui n'est pas le cas des contribuables les plus riches. En multipliant les cadeaux fiscaux aux plus riches, le gouvernement réduit en même temps le potentiel de la croissance économique, car ses choix ne permettent pas de relancer la consommation.

### **Peut-on faire le même constat en ce qui concerne les dépenses publiques ?**

Evidemment, la consommation des ménages englobe celle des agents de l'Etat. Mais les dépenses publiques jouent un rôle économique plus vaste.

Une partie des dépenses publiques revient dans le circuit économique par la consommation de ses agents, d'où l'importance de la question du pouvoir d'achat de ceux-ci, comme celui des salariés du privé. En dehors des traitements des agents, les

dépenses publiques alimentent la machine économique par d'autres voies, qu'il s'agisse de ce qu'on appelle les dépenses de fonctionne-

ment ou celles d'investissement comme par exemple les dépenses pour le développement des infrastructures. Evidemment la frontière entre les deux types de dépenses est

**« ces choix sont aussi contreproductifs en termes économiques »**

évidemment pas comme cela qu'on restitue aux Français le fruit de leur travail ! D'un autre côté les impôts indirects et notamment la TVA qui pèsent surtout sur les ménages à

## Le dossier

difficile à préciser. Par exemple, le traitement d'un enseignant est considéré comme une dépense de fonctionnement ; mais le traitement d'un enseignant est aussi un investissement si on tient compte du fait que l'éducation de nos enfants est un investissement de long terme. Ce constat vaut aussi pour la santé, la recherche et ainsi de suite. En résumé, les dépenses publiques jouent un rôle immédiat, en ce qu'elles alimentent la machine économique. Elles jouent aussi un rôle structurel, sur le long terme, en améliorant la qualité de la force de travail et en renforçant le potentiel productif du pays.

Ceci posé, il ne faut pas avoir une « religion des dépenses publiques » : Il y a bien sur des exemples de gâchis, où les dépenses s'avèrent inefficaces.

### Ce qui pose la question du contenu de l'intervention publique et de la démocratie...

Effectivement, nous sommes là au cœur de la question du contenu de l'intervention publique et de la démocratie. Les dépenses de l'Etat sont financées par les impôts et les taxes payés par la population. En contrepartie, l'Etat doit répondre aux attentes et aux besoins immédiats et futurs de la population et de l'économie. La question de la démocratie est donc posée des deux bouts de la chaîne. Les travailleurs doivent avoir leur mot à dire tant en ce qui concerne les choix fiscaux que ceux des dépenses.

La CGT demande, avec les agents, une amélioration des moyens des services publics. Dans cette demande il n'y a aucune considération corporatiste. Le contenu et la qualité des services publics concernent avant tout les citoyens, les usagers. D'où l'enjeu de la démocratisation des services publics. Les choix stratégiques qui président aux services publics ne peuvent pas être, ne doivent pas être, définis de façon bureaucratique, dans des cabinets ministériels. Ils doivent être définis à partir des débats publics les plus larges possibles. L'actualité nous fournit un exemple clair. Il s'agit de la privatisation du GDF. La population voit bien les dangers de cette privatisation et s'y oppose ; ces craintes rejoignent ainsi celles des agents d'EDF-GDF. La persévérance du gouvernement traduit en fait une volonté de bafouer la démocratie.

### L'enjeu des services publics n'a-t-il pas aussi une dimension qui va au-delà de l'hexagone ?

La question des services publics couvre en effet un vaste champ, allant du local à l'international, en passant par le national et l'Europe. La forte mobilisation contre la directive sur les services, la fameuse directive Bolkenstein, confirme cette réalité.

Cette articulation entre le national, l'europpéen et l'international s'avère aussi nécessaire pour le financement des services publics. Par exemple, il

est indispensable de mettre fin à la concurrence fiscale qui est inhérente à l'économie libérale. On voit les dégâts au niveau européen. Il en est de même en ce qui concerne les paradis fiscaux, ces zones de non droit, créées et soutenues par certains Etats pour attirer les capitaux.

### La création de la nouvelle internationale n'ouvre-t-elle pas des perspectives ?

Absolument. Nous vivons dans un monde globalisé. Les processus productifs s'étendent à l'échelle mondiale. Grâce aux politiques libérales, les capitaux profitent d'une grande liberté de circulation. Cette liberté permet aux détenteurs de capitaux de mettre en concurrence les systèmes productifs, les systèmes sociaux et fiscaux. Les firmes multinationales se donnent les moyens pour améliorer leurs profits.

La nouvelle internationale ouvre la possibilité qu'enfin les travailleurs aient conscience de leur force face à une mondialisation qui privilégie le profit financier sur le bien être des femmes et des hommes, victimes de leur mise en concurrence. Elle crée l'occasion pour rendre effective la solidarité des travailleurs. C'est en mettant en œuvre cette solidarité dans nos actions et propositions revendicatives que la voix des travailleurs sera entendue au sein des instances internationales et au sein des entreprises, en particulier des firmes multinationales.

**LE SITE INTERNET DE L'UGFF ?**

**[www.ugff.cggt.fr](http://www.ugff.cggt.fr)**